

 **Durée**
Variable

 **Lieu**
Cavaillon
Pierrelatte

 **Groupe**
De 4 à 10 personnes

 **Tarif**
Sur devis

■ Prérequis

Avoir 17 ans

PSE 1 à jour de formation continue

■ Public concerné

Toute personne titulaire du PSE 1

■ Objectifs

- Le candidat au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique doit être capable de :
- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique

■ Compétences visées

- Natation : 2 entraînements par semaine
- Règlementation BNSSA
- Epreuves éliminatoires :
 - Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
 - Parcours de sauvetage avec palme, masque, tuba en continue de 250 m
 - Porter secours à une personne en milieu aquatique
- Epreuve théorique sous forme de QCM : règlementation BNSSA

■ Méthodes pédagogiques

Entraînement avec un maître-nageur BPJEP ou BEESAN

- Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
- Parcours de sauvetage en palme, masque, tuba en continue de 250 m
- Porter secours à une personne en milieu aquatique

■ Moyens pédagogiques

- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation
- Entraînement piscine encadré par un formateur BPJEP ou BEESAN

■ Organisation de la formation

- 2 séances 1H30 / semaine sauf vacances scolaires pour apprentissage des épreuves éliminatoires de natation
- 10 h pour apprentissage théorique sur la réglementation

■ Modalités d'évaluation

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des épreuves de natation et réglementation

■ Sanction

Certificat de compétences

■ Modalités et délais d'accès

Formation réalisable en inter/intra.

Intra nous contacter.

Inter : inscription en ligne possible jusqu'à 48h du début de la formation.

■ Maintien et actualisation des compétences

Tous les 5 ans pour BNSA

Tous les ans pour le PSE

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Personne en situation de handicap, nous contacter.

■ Qualification des formateurs

Diplômé BPJEPS ou BEESAN

Programme conforme au guide national de référence établi par le Ministère de l'Intérieur

Nous contacter



“SERVIR”

Comité des Secouristes Français Croix Blanche du Vaucluse
Salle Respelido – Avenue Pablo Picasso 84700 Sorgues
Tél : 04 90 48 10 17 - 06 72 14 63 02 – www.croixblanche84.fr